



COMMUNIQUÉ DE PRESSE : Pour diffusion immédiate : 3 juin 2021

Le Plan d'action national et la voie fédérale ne mettront pas fin au génocide des femmes et des filles autochtones

Ottawa, ON – Le Plan d'action national et la voie fédérale pour les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées ne constitue pas une réponse adéquate à la crise des meurtres et des disparitions, ni au génocide en cours contre les femmes et les filles autochtones identifiés par l'Enquête nationale. Cette affirmation est la conclusion d'un certain nombre de femmes autochtones expertes, de groupes et d'organisations communautaires qui travaillent avec les familles, les survivants et les communautés autochtones. Ceux-ci sont très préoccupés par la santé, la sécurité et le bien-être immédiats des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones.

Le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées a publié 231 appels à la justice, à inclure dans un Plan d'action national pour mettre fin au génocide, et qui serait fondé sur les obligations nationales et internationales du Canada en matière de droits humains et de droits des autochtones. La coordination entre les juridictions est considérée par l'enquête comme un élément essentiel de tout plan qui serait mis en œuvre.

Le plan intitulé : Plan d'action national 2021 : Mettre fin à la violence envers les femmes et les filles et les personnes 2ELBGTQQIA+, rédigé par un groupe de travail composé d'organisations autochtones et de représentants du gouvernement, se veut présenter une vision, des objectifs et les prochaines étapes immédiates. Ce plan ne répond pas à la question de savoir comment assurer la sécurité des femmes, des filles et des personnes 2ELBGTQQIA+ autochtones, et ne fournit aucune information précise sur la manière, le moment et les personnes qui prendront des mesures concrètes. Nulle part dans le document, les gouvernements ne reconnaissent et n'acceptent la responsabilité des lois politiques et pratiques qui contribuent à la perpétuation du génocide des peuples autochtones, et plus particulièrement des femmes, des filles autochtones et des personnes 2ELBGTQQIA+.

Les communautés autochtones, les familles, les survivants, les experts et les alliés s'efforcent depuis des décennies de faire la lumière sur cette crise et d'exiger aux gouvernements et aux institutions de rendre des comptes sur cette crise de meurtres et de disparitions. L'échec du Canada à mettre en place un plan adéquat mettant un terme au génocide n'est pas imputable aux groupes qui ont contribué à ce plan.

Cette découverte survient à un moment particulièrement difficile pour de nombreuses femmes et familles autochtones qui sont également des survivants des pensionnats. La découverte de la fosse commune de 215 enfants représente un traumatisme incompréhensible pour les peuples Secwépemc, les survivants et les communautés de tout le pays qui connaissent depuis longtemps l'existence d'autres fosses communes et non marquées. C'est la raison pour laquelle le Canada a été reconnu coupable d'un génocide historique et continu des peuples autochtones qui a conduit à des taux élevés de violence contre les femmes et les filles autochtones aujourd'hui. C'est une raison de plus pour laquelle le Canada doit prendre des mesures concrètes pour mettre fin au génocide et à toutes les formes de préjudice.

Le plan d'action national, ainsi que le document sur le cheminement fédéral, sont tous deux extrêmement décevants parce qu'ils ne fournissent pas le plan intergouvernemental complet, à l'échelle du système, qui est nécessaire pour mettre fin au génocide. Il ne contient pas d'engagement à fournir des services d'urgence pour prévenir les abus, l'exploitation, les disparitions et les meurtres de femmes et de filles autochtones, ni de mécanisme de suivi - indépendant du gouvernement du Canada - pour surveiller la fin urgente du génocide.

« Avec ce document, le Canada a une fois de plus rejeté les récits et la voix de milliers de femmes, de survivants et de familles autochtones et montré sa volonté d'être complice alors que nous continuons à disparaître et à être assassinés. Nous demandons une action immédiate et la mise en œuvre complète des Appels à la justice et de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones. » Kukpi7 Judy Wilson, secrétaire-trésorière de l'Union des chefs indiens de la Colombie-Britannique

« Considérant qu'il n'y a pas de coordination entre les différents paliers du gouvernement, nous nous demandons à quoi sert le travail que nous faisons en ce sens ? » Viviane Michel, présidente de Femmes Autochtones du Québec.

« Le processus de nation à nation continue de marginaliser et d'aliéner les femmes autochtones et les représentants de leur choix de la prise de décisions juridiques, politiques et économiques importantes et de la gouvernance de leur propre vie. » Dawn Lavell-Harvard, présidente de l'Ontario Native Women's Association.

« Le plan doit inclure l'inscription accélérée des femmes des Premières Nations et de leurs descendants qui ont maintenant droit au statut d'Indien en raison des récentes modifications apportées à la Loi sur les Indiens. Il s'agit d'une priorité urgente, car la discrimination sexuelle contenue dans la Loi sur les Indiens a été l'un des outils d'assimilation les plus efficaces du Canada, et il est grand temps de redonner aux femmes des Premières Nations la place qui leur revient dans leurs

communautés et leurs nations. » Sharon McIvor, Alliance féministe pour l'action internationale

« Je suis heureuse de voir que l'intersectionnalité a été incluse comme principe directeur dans le plan, et qu'il reconnaît les taux plus élevés de victimisation des femmes et des filles autochtones qui ont des handicaps, mais je ne vois pas de plan qui aborde cette réalité vécue. »
Dr. Lynn Gehl

« Ce n'est pas un Plan d'action national. Un plan d'action national définit des actions concrètes qui seront prises et attribue la responsabilité, les ressources et les délais pour les mettre en œuvre. Ce « plan » ne fait rien de tout cela. » Shelagh Day, présidente du Comité des droits de l'homme, Alliance féministe pour l'action internationale

« Le Canada est un État auteur d'un génocide qui cible spécifiquement les femmes et les filles autochtones pour la violence, l'exploitation, la dépossession et l'oppression. Son incapacité à s'attaquer au génocide de manière urgente et nationale met la vie des femmes et des filles autochtones en grave danger. » Pamela Palmater, titulaire de la chaire de gouvernance autochtone, Université Ryerson.

Les femmes autochtones, en collaboration avec les communautés, les familles, les survivants et les alliés, continueront de réclamer que le Canada prenne des mesures urgentes pour mettre fin au génocide.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

ONWA : Andre Morriveau, responsable des communications amorriveau@onwa.ca

FAQ : Doreen Petiquay Barthold, responsable des communications
communications@faq-qnw.org

UBCIC : Kukpi7 Judy Wilson, secrétaire-trésorière (778) 866-0548

AFIA : Shelagh Day, shelagh.day@gmail.com

Sharon McIvor (250) 378-7479

Dr. Lynn Gehl : gehl_lynngehl@gmail.com

Dr. Pamela Palmater : ppalmater@ryerson.ca